

Etats Financiers Consolidés

Bilan Consolidé

BILAN CONSOLIDE (ACTIF) En KMAD	Notes	31-déc-11	31-déc-10(*)
Goodwill			
Immobilisations incorporelles	A.a	49 760	52 778
Immobilisations corporelles	A.b	15 240 555	14 709 048
Immeubles de placement	A.c	164	15
Titres mis en équivalence		384 565	356 432
Autres actifs financiers			
- Dont prêts et créances	A.d	29 956	31 549
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance	A.d	-	-
- Dont titres disponibles à la vente	A.d	35 852	20 503
Créances d'impôts sur les sociétés			
Impôts différés actifs	A.e	338 608	423 243
Autres débiteurs			
Total Actifs non courants		16 079 460	15 593 568
Autres actifs financiers			
- Dont instruments dérivés de couverture		-	-
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
- Dont prêts et créances		-	-
-Autres (Dérivés)		687 960	124 009
Actifs non courants destinés à être cédés			
Stocks et en-cours	A.f	9 286 916	7 326 917
Créances clients	A.d	5 946 346	5 140 469
Autres débiteurs	A.d	3 360 581	2 764 474
Trésorerie et équivalent de trésorerie	A.g	389 016	189 945
Total Actifs courants		19 670 820	15 545 815
TOTAL ACTIF		35 750 281	31 139 382

(*) : Retraité suite à l'intégration de TSPP dans le périmètre de consolidation.

BILAN CONSOLIDE (PASSIF) En KMAD	Notes	31-déc-11	31-déc-10(*)
Capital	P.a	1 174 152	1 173 751
Primes d'émission et de fusion	P.a	685 112	683 183
Réserves	P.a	2 858 749	2 199 875
Résultat Net Part du Groupe		473 497	728 430
Ecart de conversion			
Capitaux propres (part du groupe)		5 191 511	4 785 239
Intérêts minoritaires			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		5 191 511	4 785 239
Provisions	P.b	4 804	88 816
Avantages du personnel	P.c	656 849	642 720
Dettes financières			
- Dont dettes envers les établissements de crédit	P.d	4 136 766	4 518 670
Dettes d'impôts sur les sociétés			
Impôts différés passifs	A.e	-	-
Autres créditeurs courants			
Total dettes non courantes		4 798 419	5 250 206
Provisions			
Dettes financières			
- Dont instruments de couverture			
- Dont dettes envers les établissements de crédit	P.e	10 197 399	10 052 872
-Autres		-	-
Dettes fournisseurs	P.d	15 014 222	10 758 391
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Autres créditeurs	P.d	548 730	292 672
Total dettes courantes		25 760 351	21 103 936
TOTAL PASSIF		35 750 281	31 139 382

(*) : Retraité suite à l'intégration de TSPP dans le périmètre de consolidation.

Compte de Résultat Consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE en KMAD	Notes	31-déc.-11	31-déc.-10(*)
Chiffre d'affaires	R.a	49 857 591	37 025 750
Autres produits de l'activité	R.a	1 151 325	2 417 933
Produits des activités ordinaires		51 008 916	39 443 683
Achats et autres charges externes	R.b	48 958 381	37 174 185
Frais de personnel	R.c	383 655	347 380
Impôts et taxes	R.d	25 967	25 476
Dotations nettes d'exploitation	R.e	452 739	480 353
Autres produits et charges d'exploitation	R.d	11 723	11 163
Charges des activités ordinaires		49 832 465	38 038 557
Résultat d'exploitation courant		1 176 451	1 405 126
Cessions d'actifs	R.f	80 362	7 472
Charges de restructurations			
Cessions de filiales et participations			
Ecart d'acquisition négatifs			
Autres produits & charges d'exploitation non courants	R.g	- 93 168	12
Résultat d'exploitation		1 163 645	1 412 611
coût de l'endettement net	R.h	- 561 773	- 432 487
Autres produits financiers	R.h	19 839	201 621
Autres charges financières	R.h	- 9 801	- 332 850
Résultat financier		- 551 735	- 563 716
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		611 910	848 895
Impôts sur les sociétés	R.i	- 126 485	- 94 015
Impôt différé	R.i	- 114 445	- 120 505
Résultat net des entreprises intégrées		370 980	634 375
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	R.j	102 517	94 056
Résultat net des activités poursuivies		473 497	728 430
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat de l'ensemble consolidé		473 497	728 430
Intérêts minoritaires		-	-
Résultat net - Part du Groupe		473 497	728 430
Résultat de base par action (En MAD)	R.k	40	62
Résultat dilué par action (En MAD)	R.k	40	62

Résultat Global Consolidé

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	31-déc.-11	31-déc.-10(*)
Résultat Net	473 497	728 430
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence,		
net d'impôt		
Effet d'impôt		
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	-	-
Résultat Global	473 497	728 430
Dont part du groupe	473 497	728 430
Dont part des intérêts minoritaires	-	-

(*) : Retraité suite à l'intégration de TSPP dans le périmètre de consolidation.

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE en KMAD	31-déc.-11	31-déc.-10(*)
Résultat avant impôts	611 910	848 895
Dotations nettes des provisions et pertes de valeur aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	545 702	457 951
Dotations nettes pour dépréciation des autres immobilisations	-	-
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	- 753	0
Dotations nettes aux provisions	- 69 882	46 117
Perte nette/gain net sur cessions des actifs corporels et incorporels	- 80 362	7 472
Gains/Pertes de change non réalisé	-	-
Autres mouvements sur éléments non monétaires	- 664 299	61 298
Variations du BFR	1 149 907	2 897 280
Impôts différés	-	-
Dividendes payés	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 492 222	1 613 087
Impôts sur les bénéfices payés	- 126 485	- 94 015
Flux net de trésorerie d'exploitation	1 365 738	1 707 102
Acquisitions de filiales et participations (net de trésorerie et équivalents de trésorerie acquis)		
Cessions de filiales et participation (net de trésorerie et équivalents de trésorerie cédés)		
Acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 055 995	- 940 517
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	112 009	7 854
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente	- 15 000	-
Produits de cession des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Acquisitions d'actifs financiers à la juste valeur par le résultat		
Produits de cession des actifs financiers à la juste valeur par le résultat		
Augmentation/Diminution nette des autres actifs financiers	- 3 812	84
Dividendes reçus (des sociétés MEE)	74 384	59 769
Flux net de trésorerie d'investissement	- 888 414	- 872 979
Somme reçues/payées à la suite d'augmentation/réduction de capital	-	-
Emissions de nouveaux emprunts	192 530	196 809
Remboursements d'emprunts long terme	- 622 695	- 894 546
Remboursements de dettes résultant de contrats de location-financement		
Diminution/augmentation nette des prêts	5 055	1 486
Actions Propres	2 330	-
Flux net de trésorerie de financement	- 422 779	- 696 251
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	54 544	- 3 276 332
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	- 9 862 927	- 6 586 595
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	- 9 808 383	- 9 862 927

(*) : Retraité suite à l'intégration de TSPP dans le périmètre de consolidation.

Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidé

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Réserves	Prime d'émission	Résultat	Capitaux Propres
Soldes au 1er janvier 2010	1 173 751	2 345 592	683 183	(145 899)	4 056 627
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres					
Dividendes distribués					
Affectation résultat 2009		- 145 899		145 899	
Résultat de l'exercice				727 055	727 055
Ecart de conversion					
Variations du périmètre					
Autres variations		16			16
Soldes au 31 Décembre 2010	1 173 751	2 199 677	683 183	727 055	4 783 666
Changement de méthodes comptables, erreurs		- 69 557			- 69 557
Soldes au 31 Décembre 2010 retraité	1 173 751	2 130 120	683 183	727 055	4 714 109
Soldes au 1er janvier 2011	1 173 751	2 130 120	683 183	727 055	4 714 109
Variation nette de juste valeur des instruments financiers					
Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres					
Dividendes distribués					
Affectation résultat 2010		727 055		(727 055)	
Résultat de l'exercice				473 497	473 497
Ecart de conversion					
Variations du périmètre		1 573			1 573
Autres	402		1 929		2 331
Soldes au 31 Décembre 2011	1 174 153	2 858 748	685 112	473 497	5 191 510



Notes Annexes Aux Etats Financiers Consolides

NOTE1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Le Groupe SAMIR intervient principalement dans le secteur de l'industrie de raffinage. La modernisation des installations de production (projet d'hydrocracker) a permis au groupe de produire des produits respectueux de l'environnement et conformes aux standards internationaux.

Le Groupe opère également dans l'exploration pétrolière, le stockage, l'emballage et la distribution des produits pétroliers.

A travers sa filiale ACAFE, la SAMIR assure également des formations dans les domaines suivants :

- Métiers du Raffinage,
- Management et communication,
- L'énergie,
- ...

Au cours de l'année 2010, la société a obtenu les certifications suivantes :
Certifications ISO 9001, ISO 14 001, OHSAS 18001.

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2011 a connu essentiellement la mise en service du projet bitume. Ce projet a permis à la société de doubler sa capacité de production pour passer de 285000 T à 570000T.

L'exercice a été également marqué par l'avancement des travaux du projet TOPPING 4 dont la mise en service est prévue pour le premier semestre 2012.

NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES

Conformément aux dispositions de l'avis N°5 du Conseil National de la Comptabilité du 26-05-2005 et celles de la circulaire 07-09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, les comptes consolidés du Groupe SAMIR sont préparés selon les normes comptables internationales adoptées par l'union européenne au 31 Décembre 2011.

Ces informations ont fait l'objet de diligences d'audit par les commissaires aux comptes et arrêté par le conseil d'administration de la société.

A compter du 1er janvier 2011, les normes et interprétations suivantes sont entrées en vigueur :

- IAS 24 révisée (informations relatives aux parties liées) :

Simplifie les dispositions relatives à l'information à fournir sur les entités liées à une administration publique et précise la définition d'une partie liée. Les changements apportés à cette norme n'ont pas d'impacts significatifs sur les comptes du Groupe.

- Amendement de l'IAS 32 (instruments financiers : présentation) :

Apporte des précisions sur la manière de comptabiliser certains droits lorsque les instruments émis sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'émetteur. Il prévoit que ces instruments, émis en proportion aux actionnaires existants de l'émetteur contre un montant fixe de trésorerie, sont des capitaux propres, même si leur prix d'exercice est libellé dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'émetteur. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe.

- L'amendement de l'IFRIC 14 (Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies) :

Cet amendement traite des cas dans lesquels une entité qui doit respecter des exigences de financement minimal effectue d'avance un paiement de cotisations de financement minimal pour satisfaire à ces exigences et précise que l'avantage découlant de ce type de paiement doit être comptabilisé en tant qu'actif. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe.

- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres,

Clarifie les dispositions applicables lorsqu'une entité renégocie les termes d'un passif financier avec un créancier et que le créancier accepte de se voir remettre des actions ou d'autres instruments de capitaux propres de l'entité en contrepartie de l'extinction de tout ou partie du passif financier. Cette interprétation prévoit notamment que les instruments de capitaux propres émis soient comptabilisés à leur juste valeur et que toute différence avec la valeur comptable du passif éteint soit comptabilisée en résultat net. Cette interprétation n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe au cours de l'exercice 2011.

- Améliorations apportées aux normes IFRS :

Elles incluent des amendements mineurs à six normes et une interprétation. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe.

Le groupe n'applique que les normes endossées par l'union européenne et ce en conformité avec les dates de d'entrée en vigueur prévue par l'IASB.

Les principes et méthodes comptables utilisés par le Groupe SAMIR sont décrits ci-après :

1. METHODES DE CONSOLIDATION

• Intégration globale :

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages économiques de ses activités. Le contrôle exclusif est présumé pour les sociétés dans lesquelles la SAMIR détient plus de 50% des droits de vote. L'appréciation de l'existence du contrôle tient compte des droits de vote potentiels et des options de conversions pouvant être exercées.

Les opérations réciproques des sociétés intégrées globalement ainsi que les pertes et profits internes sont éliminés en totalité dans les comptes consolidés.

• Intégration proportionnelle :

Les sociétés dans lesquelles SAMIR a un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les opérations réalisées avec les sociétés intégrées proportionnellement ainsi que les pertes et profits internes sont éliminés à hauteur du pourcentage d'intérêt détenu dans lesdites sociétés.

• Mise en équivalence :

Les titres des sociétés dans lesquelles SAMIR exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsque SAMIR détient entre 20 et 50 % des droits de vote.

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la filiale acquise sont évalués à leur juste valeur à la date

de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs et passifs comptabilisés.

2- REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Lors d'un regroupement d'entreprise, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise est comptabilisée en écart d'acquisition.

Le processus d'analyse de l'écart d'acquisition doit être finalisé dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Au delà du délai de 12 mois tout ajustement dont la contrepartie est un actif ou un passif financier est, en principe, comptabilisé en résultat.

Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

2. 1. Ecart d'acquisition positif

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part de SAMIR dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle SAMIR exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci. L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de filiales et d'entités contrôlées conjointement est présenté séparément au bilan.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

2. 2. Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part de SAMIR dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition. Dans la mesure où tout ou partie de l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et dépenses futures attendues à la date d'acquisition, celui-ci est comptabilisé en produits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ces pertes ou ces dépenses sont générées.

3- CONVERSION DES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVICES

Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions.

Les créances et dettes monétaires à la date de clôture des comptes sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents qui en résultent, sont comptabilisés en résultat financier.

4. IMMOBILISATIONS

4.1. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles de SAMIR (essentiellement des logiciels) sont à durée de vie définie et sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilités. L'amortissement commence dès la mise en service de l'immobilisation.

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité
Logiciels	5 ans

Les immobilisations incorporelles du projet UPGRADE sont amorties sur 25 ans.

4.2. Immobilisations corporelles

La norme IAS 16, « immobilisations corporelles », prévoit l'utilisation de durées d'amortissement différenciées sur chacun des composants d'un même actif immobilisé. Dans le cadre de la mise en place de la norme IAS 16, le groupe a revu la liste des composants des installations techniques, matériel et outillages et leur durée d'utilité (Entre 10 et 50 ans). L'application de ces principes a conduit au recalcul des amortissements depuis l'origine en utilisant les nouvelles durées d'utilité.

Durée d'utilité retenue par catégories d'immobilisation corporelles :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité
Constructions et leurs composants.	10 à 50 ans (voir modèle ci - dessous)
Installations techniques, matériel et outillage et leurs composants.	10 à 30 ans
Matériel de transport.	4 à 5 ans
Matériel informatique.	5 ans
Les terrains ne sont pas amortis.	

Concernant les constructions, les durées d'utilité ci-après ont été utilisées :

Composants	Famille1	Famille2	Famille3	Famille4	Famille5	Famille6	Famille7
	% D'utilité	% D'utilité	% D'utilité	% D'utilité	% D'utilité	% D'utilité	% D'utilité
Gros œuvre/charpente métallique	50% 50ans	50% 50ans	70% 50ans	63% 25ans	65% 33ans	100% 40ans	
Étanchéité, toiture et autres	25% 10ans	23% 10ans	18% 10ans	10% 10ans	10% 10ans		
Agencement et aménagement	8% 15ans	12% 15ans	5% 15ans	15% 15ans	15% 15ans		100% 20ans
Installations techniques fixes	10% 25ans	12% 25ans	2% 25ans	4% 20ans	2% 20ans		
Menuiserie intérieure & extérieure	7% 15ans	3% 15ans	5% 15ans	8% 15ans	8% 15ans		
Familles	Constructions en dur <R+2	Construction en dur<R+2	Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc)	Bâtiment industriel - construction légère structure métallique	Bâtiment industriel - construction lourde structure métallique	Bâtiment en copropriété	Aménagements extérieurs/terrains non construits

Les installations techniques et les constructions du projet UPGRADE ont été décomposées sur la base d'un rapport préparé conjointement par les techniciens de la société et un expert indépendant. Les durées d'utilités retenues pour le projet sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité
Constructions	50 ans
Installations techniques, matériel et outillage et leurs composants.	6 à 50 ans

Les installations techniques et les constructions du projet UPGRADE ont été décomposées sur la base d'un rapport préparé conjointement par les techniciens de la société et un expert indépendant. Les durées d'utilités retenues pour le projet sont les suivantes :

Ces durées d'utilité sont les mêmes retenues dans le cadre des états financiers sociaux de la société.

La base amortissable doit être diminuée de la valeur résiduelle si cette dernière est significative.

À partir de la date de leur mise en service, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composantes sur leur durée d'utilité.

4.3. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible (qui nécessite un cycle de production ou d'acquisition long), sont incorporés dans le coût de cet actif. L'incorporation des coûts d'emprunts est devenue obligatoire à compter de janvier 2009.

Les autres coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

4.4. Contrat de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location.

4.5. Autres immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées, sont inscrits à leur juste valeur (si cette dernière peut être déterminée d'une manière fiable). Les profits ou les pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que le titre soit cédé, auquel cas le profit ou la perte cumulé préalablement comptabilisé en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice « Recyclage ».

Les titres non cotés dont la juste valeur ne peut être déterminée d'une façon fiable sont comptabilisés au coût.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable des actifs est supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation des actifs.

Les dépréciations comptabilisées peuvent éventuellement être reprises dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eu l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée.

6. STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les pièces de rechange principales et le stock de sécurité sont reclassés en immobilisations corporelles.

Ces pièces sont traitées selon les dispositions de la norme IAS 16.

7. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le groupe SAMIR a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Au titre des risques environnementaux auxquels fait face SAMIR compte tenu des obligations comprises dans les textes légaux et réglementaires sur la protection de l'environnement au Maroc, une provision est comptabilisée s'il est probable que la société soit appelée à engager des dépenses dans ce sens. Même en l'absence d'une obligation juridique, le fait d'afficher publiquement une politique de préservation de l'environnement crée pour l'entreprise une obligation implicite qui devrait faire l'objet d'une provision si une sortie de ressources est probable.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

8. ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILES

SAMIR offre à ses employés différents régimes de retraite complémentaire et d'autres avantages dont essentiellement les indemnités de fin de carrière et l'assurance maladie postérieurement à l'emploi.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, SAMIR n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs, la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, SAMIR évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ en retraite, table de mortalité et taux d'actualisation. Cette obligation, estimée par un expert actuariel, est constatée au bilan dans la rubrique avantage du personnel.

Les hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement au 31 décembre 2011 sont présentées ci-après :

Hypothèses retenues	
Indemnités de départ à la retraite et autres avantages post emploi	
Taux d'augmentation salariale	3%
Charges sociales	15%
Taux d'actualisation	4.60% (BT 10 ans)
Table de mortalité	TV 88 -90
Taux de rotation	Néant
Taux de revalorisation des IDR	1.50%
Assurance maladie	
Taux d'actualisation	5.40%
Taux d'inflation médicale	4%
Frais de gestion	39%
Limite de couverture	Illimité
Réversibilité	Avec réversibilité
Taux de remboursement	76%
Part patronale	84%
Taux de rotation	Non pris en compte
Invalidité	Non pris en compte

9. IMPOT DIFFERE

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan de SAMIR lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. A l'entrée, l'instrument est enregistré à son coût augmenté des coûts directement liés à la négociation et à la mise en place de la transaction.

Les titres de participation non consolidés sont considérés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont donc comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres.

Les actions propres viennent en déduction des capitaux propres.

Les créances commerciales sont reconnues initialement à leur juste valeur, soit la valeur actualisée si cette actualisation est significative. En cas de risque avéré sur les créances commerciales, le taux de provisionnement retenu doit être justifié par une balance âgée. Les provisions générales ne sont pas autorisées.

Les autres prêts et créances sont reconnus initialement à leur juste valeur calculée au taux de marché. Si le prêt est émis à des conditions hors marché, la différence entre sa juste valeur et sa valeur émise impacte le résultat.

Les prêts sont enregistrés au coût amorti. En cas de dégradation significative du crédit, le titre est provisionné sur la base des flux de cash estimés.

Les passifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. L'instrument est enregistré à son coût (juste valeur de ce qui est reçu) diminué des coûts directement liés à la négociation et à la mise en place de la transaction.

Les dettes commerciales sont reconnues initialement à leur juste valeur, soit la valeur actualisée si cette actualisation est significative.

Les opérations non dénouées à la clôture et faisant l'objet d'une couverture sont retraitées selon les normes IFRS. La juste valeur du cours à terme est obtenue via la formule ci-après :

$$\text{Cours à Terme} = \text{Cours spot} * (1 + (\text{Taux DH} - \text{Taux USD}) * \text{Nbr.Jours}/360)$$

Gestion du risque de change

De par la nature de son activité, la société est exposée au risque de change essentiellement sur les importations du brut et des produits pétroliers importés ainsi que sur l'exportation des produits finis. La société est également exposée sur ses opérations de financement et d'investissement auprès de partenaires étrangers. Pour remédier à ce risque la SAMIR recourt à plusieurs techniques :

- Achat et vente à terme de devises sur le marché de gré à gré,
- Les options de change (call, put, collar,...),
- La technique de l'avance en devise,
-

A compter du 1er janvier 2011, la société a mise en place une stratégie de couverture du risque de change qui consiste à lier les achats et ventes des produits pétroliers. Cette stratégie a permis une quasi-neutralisation de l'impact du risque de change sur la société.

Gestion du risque matières

Pour gérer les risques liés aux matières premières surtout le brut et les feedstocks, la société a conclu des contrats à terme avec ses principaux fournisseurs et envisage de mettre en place un modèle de hedging adéquat.

11. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

11.1. Chiffre d'affaires

En application de l'IAS 18, le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées par intégration globale et par intégration proportionnelle.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant peut être estimé d'une façon fiable.

Conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de service sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

11.2. Dépréciation d'actifs

La norme IAS 36 n'a pas eu d'impact sur les états financiers du groupe SAMIR. En effet, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 31 Décembre 2011.

11.3. Résultat de la gestion des autres actifs

Le résultat de la gestion des autres actifs est constitué de plus ou moins-values de cession des autres actifs immobilisés, des provisions, et des pertes et gains non opérationnels. Ces éléments ne sont pas directement liés à la gestion courante.

11.4. Tableau des flux de trésorerie

Il présente d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

12. Calcul du résultat par action

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen des actions ordinaires en circulation au 31 Décembre 2011 est de l'ordre de 11.737.603.

L'exercice 2011 a connu la cession de 4135 actions pour un montant total de 3.043 KMAD.

Le résultat net dilué par action est le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les titres autocontrôlés.

Aucun effet dilution n'a été identifié au cours de l'exercice 2011.

13. Autres informations

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

NOTE 4 : DESCRIPTION DES PRINCIPALES OPTIONS COMPTABLES RETENUES PAR LE GROUPE

Certaines normes IAS/IFRS proposent des options de traitement comptable. Les choix retenus par le groupe sont les suivants :

IAS 1- Présentation des états financiers :

Le groupe a décidé de présenter son compte de résultat par nature. Les postes du bilan sont présentés suivant la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants.

Le tableau des flux de trésorerie est présenté suivant la méthode indirecte.

IAS 2-Stocks :

Le stock de matières premières est valorisé par type de pétrole brut suivant la méthode « FIFO » sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (frêt, assurance, frais portuaires surestaries, taxes parafiscales).

Pour les produits finis, la méthode de valorisation consiste à calculer un coût de production moyen à la tonne produite en rapportant les charges d'exploitation augmentées de la valeur du stock initial aux quantités vendues majorées de celles du stock final.

Le rapport entre le coût de production de la tonne produite et le prix de vente moyen, appliqué au prix de vente de chaque produit, permet de déterminer un coût unitaire par produit utilisé pour valoriser les stocks des produits finis.

Le stock de produits finis importés est valorisé par type de produit suivant la méthode « FIFO » sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (frêt, assurance, frais portuaires, taxes parafiscales.)

Les produits semi- finis sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis correspondants diminués d'une décote de 8%.

L'essence fuel est valorisée sur la base de la moyenne pondérée des coûts de production des produits issus de son traitement.

Le Slop est valorisé sur la base du coût unitaire du fuel -oil diminué d'une décote de 61%.

Les stocks des articles du magasin sont valorisés par la méthode du "coût moyen pondéré", sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (transit, assurance, douane, transport, fret).

IAS 12- Impôts

Le Groupe SAMIR comptabilise :

- L'impôt exigible :

L'impôt exigible est le montant attendu devant être payé à (ou récupéré de) l'administration fiscale.

- L'impôt différé :

L'impôt différé est une correction apportée à la charge d'impôt et/ou à la situation nette de la période suite aux différences temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et passifs.

IAS 16-Immobilisations corporelles, IAS 38- Immobilisations incorporelles, IAS 40-Immeubles de placement :

Ces immobilisations sont évaluées au coût amorti.

IAS 20-Subventions :

Les subventions sont comptabilisées au passif et reprise en fonction de la durée d'utilité de l'actif y afférent.

NOTE 5 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par Intégration Globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées en Intégration Proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par Mise en Equivalence.

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative ne sont pas consolidées et sont comptabilisées dans la rubrique « titres disponible à la vente ».

Le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2011 se présente comme suit :

Sociétés Consolidées	Capital en KMAD	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de Consolidation
SAMIR SA	1 189 967	100%	100%	IG
Salam Gaz	150 000	50%	50.00%	MEE
SOMAS	60 000	38.46%	38.46%	MEE
AFRICBITUMES	10 000	50%	50%	IP
TSPP	1 000	99%	99%	IG
ACAFE	10 000	99%	99%	IG
SDCC	10 000	99%	99%	IG
MEE : Mise En Equivalence		IG : Intégration globale		IP : Intégration proportionnelle

Bilans simplifiés des sociétés mises en équivalence (Comptes sociaux) au 31 Décembre 2011 :

Société	SOMAS		En KMAD
ACTIF	PASSIF		
Actif Immobilisé	217.371	Capitaux propres et assimilés	262.325
Actif Circulant	129.301	Dettes et autres passifs à long terme	30.000
Trésorerie	7.493	Dettes et autres passifs à court terme	61.840
TOTAL	354.165	TOTAL	354.165

Société	SALAM GAZ		En KMAD
ACTIF	PASSIF		
Actif Immobilisé	456.488	Capitaux propres et assimilés	445.829
Actif Circulant	2 255.472	Dettes et autres passifs à long terme	312.743
Trésorerie	233.431	Dettes et autres passifs à court terme	2.186.819
TOTAL	2.945.391	TOTAL	2.945.391

Eléments clés du compte de produits et de charges au 31.12.2011 :

Société	SOMAS	SALAM GAZ	En KMAD
Eléments			
Chiffre d'affaires	173 69 6		4.866 .236
Résultat d'exploitation	123 77 1		175 .193
Résultat financier	2 749		24 .420
Résultat non courant	-95 4		-18
Résultat Net	87 432		135 514

Les sociétés exclues du périmètre de consolidation et les raisons de leurs exclusions sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Sociétés exclues du périmètre de consolidation		31.12 .20 11
Sociétés	Raison d'exclusion	
GUIGUES	En liquidation judiciaire	
LUBNA	En liquidation judiciaire	

NOTE 6: COMPTE DE RESULTAT

R.a : PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

- Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante:

Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation
Ventes locales	43 953 083	32 723 592	34%
Exportations	5 904 508	4 302 159	37%
Chiffre d'affaires	49 857 591	37 025 750	35%
Ventes locales/chiffre d'affaires	88%	88%	
Exportations / chiffre d'affaires	12%	12%	

La hausse du chiffre d'affaires s'explique par l'effet combiné des quantités et des prix. En effet, les quantités ont connu une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. Le prix moyen de vente au cours de l'exercice 2011 a connu une augmentation de 28% pour se situer à 7 009 MAD contre 5 459 MAD en 2010.

Pour la répartition géographique, la majorité du chiffre d'affaires de la société est réalisée sur le marché local avec 88% du chiffre d'affaire global de l'année 2011 contre 12% pour le marché étranger. Cette configuration est la même que pour l'exercice 2010.

La hausse du chiffre d'affaires s'explique par l'effet combiné des quantités et des prix. En effet, les quantités ont connu une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. Le prix moyen de vente au cours de l'exercice 2011 a connu une augmentation de 28% pour se situer à 7 009 MAD contre 5 459 MAD en 2010.

Pour la répartition géographique, la majorité du chiffre d'affaires de la société est réalisée sur le marché local avec 88% du chiffre d'affaire global de l'année 2011 contre 12% pour le marché étranger. Cette configuration est la même que pour l'exercice 2010.

• **Autres produits de l'activité :**

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation en %
Autres produits de l'activité	1 151 325	2 417 933	-

R.b : ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES :

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation en %
Achats de marchandise et autres charges externes	1 345 756	6 002 980	-78
Achat de matières premières	47 612 625	31 171 205	53
Total Achats et autres charges externes	48 958 381	37 174 185	32

La situation des redevances restant à payer au titre des contrats de location financière (leasing) est la suivante au 31.12.2011 :

En KMAD			
	Échéances		
	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Véhicules en crédit bail	11 720	41 813	-

R.c : FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS :

• **Autres produits de l'activité :**

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation en %
Salaires et charges sociales	369 526	323 495	14
Dotations nettes avantage du personnel	14 129	23 885	-
Frais de Personnel	383 655	347 380	10

• **Effectif moyen :**

Aux	31-déc.-11	31-déc.-10
Effectif Moyen de la société	1 255	1 176

R.d : IMPOTS & TAXES ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION :

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation en %
Impôts et taxes	25 967	25 476	2
Autres produits et charges d'exploitation	11 723	11 163	5

R.e : DOTATIONS NETTES D'EXPLOITATION :

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation en %
Dotations nettes d'exploitation	452 739	480 353	-6

Les dotations d'amortissement relatives au matériel en location financière se montent à 7.534 KMAD au 31.12.2011.

R.f: CESSIION D'ACTIFS

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation en %
Produits des cessions d'immobilisations	111 656	7 970	1 301
VNA des immobilisations cédées	31 294	497	6 190
Cessions d'actifs	80 362	7 472	975

R.g: AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS :

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation en %
Autres produits et charges d'exploitation non courants	- 93 168	12	-

R.h: RESULTAT FINANCIER

Le détail du coût de l'endettement net est le suivant :

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation en %
Intérêts et autres produits financiers	50 399	63 328	-20
Intérêts et autres charges financières	-612 171	-495 815	23
Coût de l'endettement net	-561 773	-432 487	30

Les autres produits financiers se détaillent comme suit :

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation en %
Gains de change	19 839	201 621	-90
Revenus des titres de participation	0	0	-
Autres produits financiers	19 839	201 621	-90

Les autres charges financières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	Variation en %
Pertes de change	-9 801	-358 190	-97
Résultat sur les instruments financiers	0	61 093	-100
Autres charges financières	0	-35 753	-
Autres charges financières	-9 801	-332 850	-97

Les charges financières incorporées dans les immobilisations s'élevaient à 14.370 KMAD au 31.12.2011 contre 67.954 KMAD au 31.12.2010. Ces charges sont constituées principalement des intérêts relatifs aux emprunts destinés au financement des projets Bitume et projet TOP 4.

R.i- IMPOTS SUR LES RESULTATS ET PREUVES D'IMPOT :

• **Impôt sur les résultats :**

Les impôts sur les bénéfices exigibles et différés sont détaillés dans le tableau ci-après :

En KMAD			
Aux	31-déc.-11	31-déc.-10	
IS exigibles	-126 485	-94 015	
Impôts différés	- 114 445	-	120 505
Charge nette d'impôt	-240 930	-	-214 520

• **Preuve d'impôt :**

Éléments	31-déc.-11	31-déc.-10
Résultat avant impôt	611 910	848 895
Impôt théorique	- 183 573	- 254 668
Excédent CM/IS	- 55 971	40 065
Autres	- 1 386	83
Total	- 240 930	- 214 520
Charge d'impôt comptabilisée	- 240 930	- 214 520

R.j: TITRES MIS EN EQUIVALENCE

La mise en équivalence de SOMAS et de SALAM GAZ a donné lieu aux impacts suivants au 31 décembre 2011 en KMAD:

Société	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Quote part dans le résultat	Quote part dans les réserves (*)	Montant des titres mis en équivalence	Dividendes versés à SAMIR
SOMAS	38,46%	38,46%	31 669	60 614	92 282	19 384
SALAM GAZ	50%	50%	70 848	221 434	292 283	55 000
Total	-	-	102 517	282 048	384 565	74 384

(*) : Hors titres de participation pour un montant de 83.309 KMAD.

R.k: RESULTAT PAR ACTION :

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est calculé en tenant compte des actions propres achetées et vendues par la société. L'exercice 2011 a connu la cession des actions propres pour un montant de 3.043 KMAD.

Le détail des opérations sur actions propres est présenté dans le tableau suivant :

Dates	Rachat	Vente	Nombre d'actions en circulation	Nombre de Jours	Nombre moyen d'actions en circulation
01/01/2011			11 737 509	348	11 221 575
15/12/2011		418	11 737 927	1	32 247
16/12/2011		413	11 738 340	3	96 745
19/12/2011		413	11 738 753	1	32 249
20/12/2011		413	11 739 166	1	32 250
21/12/2011		413	11 739 579	1	32 252
22/12/2011		413	11 739 992	5	161 264
27/12/2011		826	11 740 818	3	96 765
30/12/2011		826	11 741 644	1	32 257
31/12/2011	-	4 135	11 741 644	364	11 737 603

Aucune dilution n'a été constatée au cours de l'exercice 2011.

NOTE 7: BILAN

A.a. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations des immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

• **Valeurs Brutes :**

Nature	Ouverture	Acquisition	Cession	Virement	Clôture
Immo R&D	65 129			571	65 699
Brevets, marques,...	232 943			1 194	234 136
Autres immos incorp	1			-	1
Total	298 073	-	-	1 764	299 837

• **Cumul amortissement :**

Nature	Ouverture	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Clôture
Immo R&D	65 129	571		65 699
Brevets, marques,...	180 166	4 212		184 378
Autres immos incorp	-	-		-
Total	245 295	4 782	-	250 077

• Valeurs nettes :

Nature	Ouverture	Clôture
Immo R&D	-	-
Brevets, marques,...	52 777	49 759
Autres immos incorp	1	1
Total	52 778	49 760

A.b : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

• Valeurs Brutes :

Nature	Ouverture	Acquisition	Cession	Virement	Clôture
Terrains	77 846	370 759	3 408		445 197
Constructions	4 045 367	105		152 764	4 198 236
Inst tech,mat et out	13 232 440	88		418 392	13 650 921
Matériel de transport(*)	49 428	76 270	27 886		97 812
Mob, mat bureau&aménag	140 965	946		2 253	144 164
Autres immo corpo	7 812				7 812
Immos corpo en cours	682 000	688 060	-	607 375	762 685
Total	18 235 858	1 136 228	31 294	- 33 966	19 306 826

• Cumul amortissement :

Nature	Ouverture	Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Clôture
Terrains	-	-	-	-
Constructions	716 576	84 373		800 883
Installat. tech,mat et out	2 650 102	441 821		3 091 911
Matériel de transport	42 420	7 078		49 497
Mob, mat bureau et aménag	111 028	5 933		116 922
Autres immo corporelles	6 669	226		6 895
Immos corporelles en cours	-	-		-
Total	3 526 795	539 431	-	4 066 108

• Valeurs nettes :

Nature	Ouverture	Clôture
Terrains	77 846	445 197
Constructions	3 328 791	3 397 353
Installat. tech,mat et out	10 582 338	10 559 010
Matériel de transport	7 009	48 315
Mob, mat bureau et aménag	29 936	27 242
Autres immo corporelles	1 143	917
Immos corporelles en cours	682 000	762 685
Total	14 709 063	15 240 719

Les immobilisations corporelles incluent du matériel de transport en location financière :

Immobilisations	31.12.2011		31.12.2010	
	Brut	Amortissements	Net	Net
Matériel de transport	55 904	10 249	45 655	3 199

A.c : IMMEUBLES DE PLACEMENT :

La juste valeur des immeubles de placement à fin décembre 2011 est de 10.966 KMAD. L'évaluation est effectuée par un expert indépendant.

A.d : CREANCES COURANTES ET NON COURANTES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		
		< 1 An	Entre 1 et 5 Ans	> 5 Ans
NON COURANTES	29 956	7 582	11 926	10 448
Autres titres immobilisés	212			212
Prêts immobilisés	21 298	7 582	11 926	1 789
Autres créances financières	8 447			8 447
Actifs disponibles à la vente	35 852	35 852		
COURANTES	9 306 927	9 306 927	0	0
Fournisseurs débiteurs, avances&comptes	182 124	182 124	-	-
Clients et comptes rattachés	5 946 346	5 946 346	-	-
Personnel	5 016	5 016	-	-
Etat	3 051 071	3 051 071	-	-
Compte d'associés	-	-	-	-
Autres débiteurs	271 373	271 373	-	-
Comptes de régularisation-actif	- 149 003	- 149 003	-	-

• Actifs disponibles à la vente :

Les titres disponibles à la vente incluent les titres non consolidés suivants :

Titres	31.12.2011		31.12.2010	
	Brut	Provision (*)	Net	Net
EIE GUIGUES	553	553	0	0
LUBNA	1.000	1.000	0	0
ADM	20.000	0	20.000	20.000
OSPREC SA	504	0	504	504
PSI ENGINEERING	350	0	350	0
DITEMA MAROC	15.000	0	15.000	0
TOTAL	37.407	1.553	35.854	21.504

Ces titres ne sont pas cotés sur un marché actif et leur juste valeur ne peut être déterminée d'une façon fiable. Par conséquent, ils sont comptabilisés au coût selon les dispositions de la norme IAS 39.

(*) : Les provisions relatives aux titres GUIGUES et LUBNA remontent respectivement à 2004 et à 2003.

Les créances client et autres débiteurs ont fait l'objet des provisions ci-après :

Créances -Provisions-	31.12.2011	31.12.2010
Clients et comptes rattachés	45 617	45 617
Personnel	12 119	12 119
Autres débiteurs	161 778	65 778
Total	219 515	123 515

A.e : IMPOTS DIFFERES

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensées selon les dispositions de la norme IAS 12.

Eléments	31.12.2011	31.12.2010
Impôt différé actif	1 467 035	1 287 443
Impôt différé passif	1 128 427	864 200
Solde	338 608	423 243
Nature	IDA	IDA

(*) : Impôt différé actif

A.f : STOCKS ET ENCOURS

Valeur Nette des Stocks	31.12.2011	31.12.2010
Marchandises	0	0
Matières et fournitures consommables	3 759 492	2 871 738
Produits en cours	4 531 886	2 960 666
Produits finis	995 538	1 494 513
Total	9 286 916	7 326 917

Les stocks ont fait l'objet des provisions ci-après :

Provisions sur Stocks	31.12.2011	31.12.2010
Matières et fournitures consommables	17 981	22 318
Produits finis	99 110	82 865
Total	117 090	105 182

A.g : Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Aux	31.12.2011	31.12.2010
Trésorerie et équivalent de trésorerie	389 016	189 945

P.a : CAPITALS PROPRES

• Capital et réserves

Le capital de la SAMIR est composé de 11.899.665 actions d'une valeur nominale de 100 DH, toutes de même catégorie.

La prime de fusion résulte de la fusion de la SAMIR et la SCP (société chérienne de pétrole).

Courant 2009 la société a procédé au rachat de ses propres actions afin de régulariser le cours de l'action en bourse. Le montant des actions propres achetées est de l'ordre de 88.512 KMAD au 31 Décembre 2011.

En norme IFRS les actions propres sont à déduire des capitaux propres. Les gains et les pertes résultant de la cession des actions propres sont comptabilisés en réserves consolidées et n'impactent pas le compte de résultat.

Le tableau ci-après indique le traitement effectué par SAMIR :

Eléments	Capital	Primes d'émission et de fusion	Total
Solde au 01/01/2011	1 173 751	683 183	1 856 934
Cession actions propres	402	1 929	2 330
Rachat actions propres	-	-	-
Solde au 31/12/2011	1 174 152	685 112	1 859 264

Concernant les réserves consolidées, elles sont constituées essentiellement de :

- Résultats antérieurs non distribués,
- Réserves d'investissement,
- Réserve légale,
- Réserves résultant des retraitements IFRS,

• Dividende par action

Aucune distribution de dividende n'est prévue pour l'exercice 2011.

P.b : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques comptabilisées comprennent exclusivement des provisions pour litiges qui répondent aux critères requis par la norme IAS 37, à savoir :

- Obligation actuelle : Il s'agit de litiges portés devant la justice;
- Probabilité de sortie de ressources : L'extinction de ces obligations nécessite une sortie de ressources;
- Estimation fiable : Le service comptable obtient du service juridique la meilleure estimation de la sortie de ressources.

Nature	31.12.2010	Dotations	Reprises	31.12.2011
Provisions pour litige	88 816	100	84.112	4.804



La société procède à la reprise des provisions pour litige dans les cas suivants :

- Dénouement du litige,
- Réévaluation à la baisse de la provision déjà constituée suite à l'évolution du dossier.

Lesdites provisions ne sont pas actualisées vu la difficulté d'avoir un échéancier fiable du dénouement des contentieux.

Les provisions pour arrêts généraux des unités, constituées en normes marocaines, sont reprises en normes IFRS.

P.c : ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DU PERSONNEL :

En KMAD	Montant
Montant (Provisions) au 1er janvier 2011	642 720
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	24 051
Reprises pour utilisation / Prestations payées	-9 922
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2011	656 849

La provision pour fonds d'ancienneté comptabilisée en normes locales n'est pas calculée conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Cette provision est reprise en normes IFRS. Le montant de la provision pour fonds d'ancienneté au titre de l'année 2011 est de 23.132 KMAD.

P.d : DETTES COURANTES ET NON COURANTES

• Analyse par échéance des dettes :

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		
		< 1 An	Entre 1 et 5 Ans	> 5 Ans
NON COURANTES	4 136 766	646 284	3 441 953	48 529
Emprunts obligataires	800 000		800 000	
Autres dettes financières	3 336 766	646 284	2 641 953	48 529
COURANTES	15 562 952	15 562 952	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	15 014 222	15 014 222		
Clients créditeurs, avances&comptes	180 125	180 125		
Personnel	19 129	19 129		
Organismes sociaux	22 957	22 957		
Etat	76 869	76 869		
Compte d'associés	4 000	4 000		
Autres créanciers	68 208	68 208		
Comptes de régularisation - Passif	177 443	177 443		

• Emprunt obligataire :

Au cours de l'exercice 2008, la société a fait appel à l'épargne publique en procédant à l'émission d'un emprunt obligataire, destiné au financement du projet UPGRADE, de l'ordre de 800.000 KMAD remboursable in fine en 2015.

L'emprunt est comptabilisé à sa valeur nominale vu le caractère insignifiant des frais d'émission. Ces derniers sont incorporés dans le coût du projet UPGRADE selon les dispositions de la norme IAS 23.

P.e : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Le détail des dettes envers les établissements de crédit peut être présenté ainsi :

Eléments	31.12.2011	31.12.2010
Crédit de trésorerie	8 133 457	7 913 055
Banques (solde créditeur)	2 063 942	2 139 817
TOTAL	10 197 399	10 052 872

NOTE 8: PARTIES LIEES

Les principales transactions avec les parties liées au cours de l'exercice 2011 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

• Bilan :

Eléments	En KMAD
ACTIF	
Clients	6 763
Autres débiteurs	146 555
PASSIF	
Fournisseurs	40 054
Autres créditeurs	

• Compte de résultat :

Eléments	En KMAD
Produits	130 677
Charges	184 286

Les transactions réalisées avec les sociétés intégrées sont éliminées en consolidation et ne sont pas prises en compte dans les transactions énumérées ci-dessus.

Les jetons de présence accordés aux membres des conseils d'administration des sociétés du Groupe sont présentés dans le tableau ci-après :

Eléments	Déc.-2011	En KMAD
Jetons de présence (*)	4 118	5 318

(*) : Montants bruts comptabilisés dans le compte de résultat

NOTE 9: EVENEMENTS POST-CLOTURE ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

• EVENEMENTS POST-CLOTURE :

Aucun événement post-clôture n'est intervenu après le 31 décembre 2011.

• ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan du groupe sont recensés à chaque date de clôture. Les procédures mises en place par le Groupe permettent de s'assurer qu'aucun engagement significatif n'est omis.

Les engagements hors bilan à fin décembre 2011 sont listés dans le tableau ci-dessous :

LIBELLES	En KMAD	
	2011	2010
ENGAGEMENTS DONNES		
.AVALS ET CAUTIONS		
-DOUANES	8 070 314	6 013 217
-FOURNISSEURS (y compris crédits documentaires)	4 405 973	8 147 873
- BANQUES	1 621 257	437 405
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
TOTAL	14 097 543	14 598 495
ENGAGEMENTS RECUS		
.AVALS ET CAUTIONS		
- BANQUES	5 918 910	7 934 093
. Crédits documentaires	3 644 138	7 017 271
. Emprunts		
. Divers (douanes+fournisseurs)	2 274 772	916 821
-FOURNISSEURS	351 075	635 718
-CLIENTS	56 050	211 450
.AUTRES ENGAGEMENTS RECUS		
TOTAL	6 326 038	8 781 261



PRICEWATERHOUSECOOPERS
 Price Waterhouse
 101, Bd Hassan Al Khadra
 29100 Casablanca - Maroc

ICMAD
 Institut Marocain de Contrôle et de Certification
 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la
 Société Anonyme Marocaine
 de l'Industrie du Raffinage
 (SAMIR)
 Mohammédia

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR) comprenant l'état de situation financière au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes concernant les principes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction
 La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers en conformité avec les normes significatives, que celles-ci résultent de bases ou d'écarts, et des notes concernant les principes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité des Auditeurs
 Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent de notre part de nous conformer aux règles éthiques du planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'erreur significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations figurant dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des erreurs significatives que celles-ci résultent de bases ou d'écarts. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse
 A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe SAMIR au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 26 mars 2012

Price Waterhouse
 Mohamed Haddou-Bouazza
 Associé

Mostafa Trahi
 Associé